

ABONNEMENTS

SUISSE
 1 an . fr. 5.—
 6 mois . » 2.50
 3 mois . » 1.25
 1 mois . » 0.45
ÉTRANGER
 Le port en sus.

ANNONCES

10 centimes la ligne ou son espace
 Offres et demandes d'emplois.
 gratuites pour tous les abonnés

Les PETITES ANNONCES au-dessous de 6 lignes, 75 centimes pour trois insertions.

LA SENTINELLE

ET LE
COURRIER JURASSIEN
 JOURNAL ÉCONOMIQUE & SOCIAL
 ORGANE DU PARTI SOCIALISTE
 PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI
 Rédaction et Administration: Rue de la Serre 35 a, LA CHAUX-de-FONDS

Que les Camarades qui tiennent à nous aider dans notre tâche d'émancipation travaillent sans relâche à trouver de nouveaux abonnés et à faire valoir les annonces de LA SENTINELLE

La municipalisation des services publics

(Suite)

5) TÉLÉPHONES

Outre les eaux, l'éclairage, les vidanges, les tramways, il est encore beaucoup d'autres services dont la municipalisation est désirable. Les téléphones dans divers pays sont un monopole de l'État qui en concède l'exercice aux particuliers. Chez nous le service est identique à un service municipalisé. En Angleterre et en Amérique, la municipalisation des téléphones se poursuit rapidement.

6) PHARMACIES

On a déjà les pharmacies coopératives, mais l'idée de pharmacies municipales est lancée.

En Italie, la loi sanitaire du 22 décembre 1888, article 15, dispose que dans les communes dépourvues de pharmacies, le médecin chargé du service municipal pourra, sur l'autorisation du préfet, annexer une pharmacie à son service médical.

Du reste, de véritables pharmacies municipales existent à San-Venanzio et à Reggio-Emilia (cette dernière limitée aux pauvres).

Dans le débat concernant la municipalisation des services publics en Italie, la commission proposa de déclarer explicitement les pharmacies municipalisables, malgré les fortes objections techniques et juridiques élevées au sein même de la commission.

7) HYGIÈNE PUBLIQUE.

Le balayage, l'arrosage, sont presque partout devenus services publics des villes. On a constaté des économies en plusieurs lieux. A Washington, le coût est descendu de 32 cents à 19 le yard cube. A Venise, la vente des immondices, devenue service municipal, a donné 18,000 fr. au lieu de 5,000 fr. que donnaient auparavant les entreprises privées.

8) POMPES FUNÈBRES.

C'est là aussi un service qu'on s'est habitué à voir entre les mains des municipalités. Souvent encore, celles-ci les concèdent à des sociétés privées, mais cette habitude tend à disparaître en raison des économies facilement réalisables par les municipalités elles-mêmes.

9) FOURS COMMUNAUX.

Lors de la discussion du projet qui sert de base à notre étude, il fallut du temps pour approuver la rubrique « Municipalisation du pain ». La formule adoptée est celle-ci : Construction et ex-

ploitation des fours communaux dans le but d'empêcher la hausse artificielle du prix du pain.

A Rimini existe un tel four. Nous ne devons pas les confondre avec le four banal d'autrefois où chacun portait son pain à cuire, mais il y a là une analogie.

10) BOUCHERIES.

L'autorité sanitaire municipale ayant généralement le droit de surveiller les abattoirs et boucheries, on est conduit de la surveillance à la gestion directe. 172 communes en Italie ont cette gestion quant aux abattoirs.

11) MARCHÉS.

Dans de nombreux pays, la municipalisation des marchés publics existe. Les communes en tirent une recette qui dépasse beaucoup le prix de l'occupation pure et simple du sol public.

12) BAINS ET LAVOIRS.

La civilisation se mesure, en partie, à l'eau consommée non pas seulement pour boire, mais pour les soins de propreté. A Paris, la moyenne de la consommation par tête était en 1871 de 67 litres, elle atteignait, en 1900, 240 litres. En Italie, on compte 20 lavoirs et 12 établissements balnéaires municipaux dont les plus connus sont ceux de Rimini et de Livourne. En Angleterre, en Allemagne, en Suisse, ces services-là sont très souvent entre les mains des communes.

13) GLACER.

La commission du Parlement italien a tenu à ajouter ce service qui peut être d'un excellent rapport. Des glaciers municipaux fonctionnent à Cento, Modène, Brescia. Dans cette dernière ville, la glacière rapporte jusqu'à 8,000 fr. de bénéfice net par an.

14) ASILES DE NUIT.

Il va de soi que des établissements de ce genre ne peuvent guère être créés et dirigés que par les pouvoirs publics. Le rapport de M. Majorana précise ce qu'il faut entendre par ces asiles. « Il ne s'agit pas de dépôts de mendicite, ni d'hospitalisation permanente, mais de véritables asiles pour quelques nuits au plus, non pas tout-à-fait gratuits, mais à très bas prix, à la portée, nous ne dirons pas de toutes les bourses, mais de toutes les misères. L'Angleterre a ses « lodging houses ». L'Italie entre dans la même voie. Le projet de loi a bien fait de prévoir la municipalisation de ce service si important pour la paix sociale.

En Suisse, les principales villes ont des asiles de nuit, qui rendent de grands services. Cependant plusieurs villes ont plus ou moins négligé ce côté-là de leurs devoirs publics. Le vagabondage

peut être atténué par de bons asiles et l'on ne saurait trop encourager leur création, surtout au point de vue de l'hygiène publique et de la moralité. Pour que les asiles répondent à ce but, il faut évidemment qu'ils soient proprement tenus et activement surveillés.

(A suivre)

B.

Appel aux travailleurs de tous les pays

Camarades,

Vous aurez sans doute appris par la presse que la société des entrepreneurs de la ville de Berne a prononcé le « Lock-out » pour tous les ouvriers du bâtiment et ouvriers ébénistes.

Samedi dernier déjà tous les ouvriers ayant une débite de 14 jours ont reçu leur congé, ceux ayant une débite de 7 jours le recevront samedi prochain et ceux n'ayant aucune débite seront congédiés le samedi 20 juin.

4000 ouvriers seront de par cette résolution brutale du patronat bernois, lancé sur le pavé pour le motif que les ouvriers charpentiers en grève ne veulent pas accepter de travailler à un salaire de famine.

Les entrepreneurs veulent à tout prix ruiner et détruire nos organisations, ce que nous ne devons tolérer.

Camarades,

Nous ne devons pas permettre que nos collègues congédiés aussi brutalement souffrent des mesures arbitraires de ces entrepreneurs sans entrailles. Préparez-vous partout à venir en aide aux camarades de Berne et à leurs familles. Pensez que si ceux-ci devaient succomber, votre tour viendrait à bref délai de devoir succomber également.

Que partout on se prépare à organiser dès le premier jour du « Lock-out » des collectes dont le montant devra être adressé de suite au Comité fédéral à Berne.

Saluts fraternels.

Au nom du comité fédéral :
LE SECRÉTARIAT,
 Mattenhofstrasse 12, BERNE

Les journaux ouvriers sont priés de reproduire cet appel.

Avis aux Comités Centraux et de sections !

Chers collègues,

La société des entrepreneurs de la ville de Berne ayant prononcé le « Lock-out » de tous les ouvriers du bâtiment,

environ 4000 ouvriers seront lancés sur le pavé le 20 juin. Vous comprendrez facilement que dans la mesure du possible toutes les forces du comité fédéral devront être concentrées sur cette place.

Nous vous invitons à vous abstenir pour le moment de tout mouvement agressif pouvant nécessiter notre intervention.

Nous invitons instamment les caissiers des fédérations et des sections, à nous faire parvenir de suite le montant de toutes les cotisations arriérées ainsi que les cotisations du trimestre courant.

Camarades faites votre devoir !

Au nom du comité fédéral :
LE SECRÉTARIAT.

L'Ordre des Bons-Templiers

On nous prie, avec beaucoup d'insistance, de reproduire le présent article.

Nous n'avons pu l'insérer plus vite faute de place (Red.)

Le compte rendu sommaire de la réunion de la Loge suprême internationale des Bons-Templiers, tenue à Stockholm, du 8 au 16 juillet 1902, vient de sortir de presse. Neus y trouvons des renseignements fort intéressants sur cette Société de laquelle on a pu dire, avec beaucoup de raison, qu'elle est un ordre laïque militant du devoir privé et social et le noyau vivant de la future société.

Les Bons-Templiers ont des adhérents dans le monde entier. Il y avait en Suisse, en 1899, 37 Loges avec 1129 membres et 12 Temples de la jeunesse avec 426 membres; en 1902, il y avait 97 Loges avec 2259 adultes et 22 Temples de la jeunesse avec 685 jeunes membres.

L'ordre des Bons-Templiers a été fondé en 1851 dans l'Etat de New-York. Cinquante ans après sa création, il groupait plus d'un demi-million d'adhérents.

A quoi attribuer ce prodigieux développement.

Evidemment au fait que l'ordre des Bons-Templiers correspond à une nécessité individuelle et sociale, qu'il est fondé sur une base admirable, qu'il a, en outre, une excellente organisation.

La devise des Bons-Templiers est Foi, Espérance et Charité. L'ordre des Bons-Templiers a pour but de combattre l'usage des poisons narcotiques, et plus spécialement de l'alcool, au nom de l'hygiène, du bien social et de la morale.

Ses membres adultes prennent l'engagement, pour toute leur vie, de ne prendre, ne vendre, n'acheter, ne fabriquer et ne procurer à autrui aucune boisson alcoolique fermentée ou distillée, ni aucune substance narcotique, telles que l'opium, l'éther, la morphine, le hachich,

la cocaïne, comme moyen de jouissance — et de lutter contre tout usage pareil dans la société.

Les enfants des Temples de la jeunesse ne font qu'une promesse d'enfants. Ils promettent de ne pas consommer de boissons alcooliques, de ne pas fumer, de ne pas jouer pour de l'argent et de ne pas proférer de jurons.

L'Ordre est constitué par les sociétés locales ou Loges subordonnées qui forment un cercle fraternel de famille. Hommes et femmes y ont absolument les mêmes droits.

Chaque Loge a une séance fermée par semaine. Elle y discute ses affaires et initie de nouveaux membres.

Tout en étant absolument neutre au point de vue confessionnel et politique, l'Ordre a un rite composé de principes religieux et moraux, dont la pierre angulaire est la charité et le dévouement pour la cause de l'humanité. Certains signes permettent aux membres de l'Ordre de se reconnaître dans le monde entier. Ces quelques secrets sont de pure forme. Le but des Bons-Templiers n'est pas caché, il est public et personne n'en fait l'objet d'un mystère. Ces lignes le prouvent.

Les Loges subordonnées nomment des délégués qui s'assemblent tous les trois mois en Loges de district. En Suisse, il y a actuellement sept districts. Celui de notre région est le District II qui comprend les cantons de Neuchâtel, Fribourg et la partie française du canton de Berne. Le District II comprend 17 Loges et près de 400 membres adultes. Les Loges de district délèguent à leur tour des représentants à la Grande Loge. Ces derniers se réunissent annuellement dans une localité de la Suisse pour tenir la séance de la Grande Loge nationale. Il y a quatre-vingt-quatre grandes Loges nationales. Chacune d'elles délègue des représentants qui constituent la Loge suprême internationale. Cette dernière dirige l'Ordre entier et se réunit tous les deux ou trois ans sur un point quelconque du globe. La séance de 1897 a eu lieu à Zurich; celle de 1899 à Toronto (Canada); celle de 1902 à Stockholm (Suède). La prochaine aura lieu à « Belfast (Irlande) en 1905.

L'Ordre des Bons-Templiers a été introduit en Suisse le 7 janvier 1892, à Zurich. Il a été implanté dans la Suisse

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

L'éternel Compagnon

Nouvelle socialiste

par

ANNA THÉOBALD (1)

(Traduite de l'allemand par DE STAVISLA)

La police, nous la faisons nous-mêmes, et nous n'avons besoin de personne pour nous débarrasser des faux-frères.

Le patron voulut avoir le dernier mot. Il fit une ou deux remarques insipides, sur quoi il s'écria d'un air de défi :

— J'aimerais bien savoir si c'est vous ou moi, qui êtes maître ici.

Bientôt, la porte de l'atelier se ferma violemment, et il laissa cet adieu :

— Vous aurez bientôt de mes nouvelles.

Les fêtes de mars amenèrent de beaux jours pour l'Union Ouvrière. Fritz et les autres membres du comité rédigèrent la convocation. Malgré sa jeunesse, il s'était attiré la confiance des camarades et on l'avait nommé secrétaire de la société. Dans la convocation en question se trouvait la phrase :

française par M. le Dr Forel, dont on connaît l'infatigable activité.

L'histoire nous apprend que la lutte contre l'intempérance a débuté partout par l'effort d'associations basées d'abord sur le principe de la modération, puis sur l'abstinence partielle (abstinence des boissons spiritueuses), puis enfin sur l'abstinence totale de toutes les boissons enivrantes.

L'abstinence totale est le seul remède au mal social de l'alcoolisme, c'est une vérité irréfutable.

En présence de la grandeur du péril alcoolique, de la force colossale dont disposent les intérêts égoïstes engagés dans la fabrication et la vente des boissons enivrantes, de la puissance du préjugé, de la routine, de l'ignorance, une organisation telle que celle des Bons-Templiers est non seulement utile, elle est nécessaire.

Nous aimons à croire que ces quelques renseignements seront de nature à faire mieux connaître et mieux apprécier l'Ordre des Bons-Templiers qui a droit à l'estime et à la sympathie de tous les gens de bien.

Nous engageons tous ceux qui ont conscience de l'impérieux besoin de lutter contre l'alcool, destructeur de la paix intérieure et des joies de la famille, pervertisseur de la conscience, de la santé morale et physique, à se joindre à nous. Hommes, femmes et enfants, personne n'aura à s'en repentir, puisqu'en coopérant au bonheur de tous, ils travailleront pour eux-mêmes et pour ceux qui viendront après nous. Les demandes d'adhésion peuvent être adressées et des renseignements demandés à la

Loge Ajoie, n° 79, à Porrentruy

LOGEMENTS BON MARCHÉ

Répondant à un propriétaire l'accusant de vouloir déposséder les détenteurs d'immeubles et de les dénoncer aux appétits des classes pauvres, M. Henri Turot écrit dans la *Petite République* :

« Je n'en veux pas aux propriétaires quoiqu'en dise mon contradicteur : mais quand j'ai en présence deux intérêts qui me semblent contradictoires, celui d'un propriétaire qui essaye d'avoir les plus gros revenus possibles, et ceux d'un

« Nous invitons tous les citoyens à participer à cette assemblée. »

Lorsqu'on en eut bien pesé les termes on la remit, pour la porter à l'imprimerie, à un menuisier, dont les idées humanitaires étaient mêlées de théories anarchistes. Le mot assemblée ne parut pas assez énergique à ce demi-révolutionnaire, et, de son chef, il mit à la place : « Rassemblement ».

En lisant l'affiche, Fritz bondit de colère, car il y avait là de quoi exciter la susceptibilité des bourgeois, et provoquer même un nouveau tumulte. Il court aussitôt chez le menuisier, et lui fait d'amers reproches sur sa manière d'agir.

— Franchement, dis, as-tu fais cela sans réflexion ou bien était-ce intentionnellement ?

Le correcteur avoua naïvement son méfait :

— Mais c'est pour effrayer les bourgeois, que j'ai changé ce mot.

Dès lors, le menuisier fut surveillé de très près par les camarades. Il fallait éviter une surprise désagréable, ne pas exciter de troubles à l'occasion de la belle fête, célébrée en l'honneur des victimes des journées de mars.

Solennellement, mais sans drapeau, les invités furent introduits dans le local de fête, aux tribunes ornées d'étoffe rouge. Cérémonie simple et digne ! On se serait cru à l'église. Les orateurs op-

travailleur, que son salaire condamne à se loger dans des taudis, et, à s'exposer à toutes les maladies épidémiques, je n'hésite pas et prend le parti du second contre le premier.

« — Nous avons déjà des charges très lourdes, objecte le propriétaire. — J'en suis fâché ! mais que sont ces charges en comparaison de celles de l'ouvrier écrasé de soucis et qui ne possède rien ? Permettez-moi donc de m'apitoyer davantage sur celui-ci que sur celui-là. »

Les propriétaires de La Chaux-de-Fonds et leurs dévoués acolytes font et feront les mêmes objections en opposition à l'initiative devant procurer des logements meilleur marché à la classe pauvre. Comme partout ailleurs, les locataires Chaux-de-Fonniers ont un intérêt opposé à celui des propriétaires ; on ne peut pas assez le leur répéter car s'ils eussent été pénétrés de cette vérité de la Palice il y a un mois, les Conseils de leur ville ne seraient pas composés actuellement d'une grande majorité de propriétaires, ce qui diminue de beaucoup les chances de succès de l'initiative populaire du 25 mars.

L'article d'Henri Turot prouve que les mêmes classes ont les mêmes préoccupations ailleurs comme chez nous. Est-il vrai, dit-il, que la plus-value acquise par les immeubles est le résultat de la charge supportée par l'ensemble des contribuables ?

Est-il vrai que la collectivité assure ainsi des bénéfices énormes à un certain nombre de privilégiés ?

Pourquoi, alors, cette collectivité n'aurait-elle pas le droit de réclamer aux bénéficiaires, une part de la plus-value dont elle les fait profiter ?

Ah ! vous appelez cela flatter les appétits des pauvres.

Que sont ces appétits en comparaison de ceux des propriétaires qui, ayant vu leurs immeubles quintupler ou décupler de valeur grâce aux travaux exécutés avec l'argent de tous les contribuables, poussent des cris d'indignation à l'idée d'abandonner la moindre part à la collectivité ?

Il a été dit, ici même que la plus-value des terrains seulement pouvait s'estimer à 70 millions pour notre ville, depuis 50 ans, or, les bénéficiaires de cette plus-value créée par la collectivité poussent des cris de paon quand on de-

posèrent au but poursuivi par les bourgeois celui des amis de la liberté, et célébrèrent le souvenir des morts, tombés pour la bonne cause.

— Leurs corps, s'écria l'un d'eux, reposent en habits de travail, sous des croix de bois sans nom, mais leurs âmes veillent sur nous. Voyez ! Ils sortent des ténèbres de la tombe et viennent à nous, les mains tendues. Ils supplient ceux qui luttent aujourd'hui d'accomplir la grande œuvre sociale.

Parmi les invités, il y en avait à cheveux blancs, le front pâle, creusé par les rides de la souffrance.

— Nous avons été en prison dans les forteresses, dirent-ils, nous avons connu les angoisses des cachots. Mais ce qui a soutenu notre courage, c'est la lumière de la petite étoile, qui brillait à travers les barreaux de la fenêtre. Cette étoile, n'est-elle pas l'émancipation sociale ? Vous aussi, ne la perdez pas de vue !

D'autres parlèrent des difficultés sans nombre de la fuite, des montagnes couvertes de neige, éclairés par la lune, des noirs sapins des solitudes.

Un Allemand à la forte carrure, gai compagnon, ne put s'empêcher de raconter comment il s'était échappé de prison.

— Un boulanger socialiste, dit-il, avait introduit une lime dans une niche de

mande qu'enfin la collectivité ne soit plus la victime de son œuvre.

Et ce qu'il y a de navrant c'est de voir des locataires faire chorus avec ceux qui les mangent ; à ces prolétaires-là on peut demander : jusqu'à quand dormirez-vous ?

V. VALLOTTON.

Une façon de changer de gouvernement

Il n'est pas beaucoup de moyens pour un peuple de changer de gouvernement quand ce désir le prend. S'il vit en république, c'est le bulletin de vote, s'il vit en monarchie, c'est le poignard ou les baïonnettes ; on n'a rien trouvé de mieux jusqu'à présent. Le premier moyen paraît plus correct et dénote en somme des formes relativement polies, il est généralement peu usité. L'autre est l'unique ressource dans presque tous les pays, mais il est moins usité encore que le premier, parce qu'on a partout encore beaucoup de respect pour ceux qui nous dépassent de toute la hauteur d'un trône.

Les Serbes, pour une fois, ont mis ce respect de côté et ont tué leur couple royal avec quelques pauvres diables de ministres et de laquais par-dessus le marché. C'est un crime comme un autre et dans les Balkans, où la vie d'un homme compte peu, presque aussi peu que, dans les Etats du Sultan, la vie d'un chrétien. Ce crime ne doit pas nous émouvoir plus que tous les crimes que les journaux nous signalent chaque jour.

Cela devrait même nous toucher moins, par exemple, que les trois ou quatre cents marocains massacrés l'autre jour par les obus à la mélinite du gouvernement français. Ces Marocains n'avaient commis d'autre crime que d'habiter une ville d'où étaient partis quelques coups de fusil à l'adresse d'un général, sans même en effleurer les habits chamarrés.

Mais voilà ! pour ces malheureux Marocains, parmi lesquels des femmes et des enfants, on dira : « C'est bien fait, ça leur apprendra à faire peur à un général », et on s'indignera de l'assassinat d'un roi et d'une reine. Comme si la vie d'un homme, qu'il soit sur un trône ou ailleurs, ne méritait pas le même respect et les mêmes regrets.

C. NAINÉ.

pain. Jour et nuit, je me suis mis à scier les barreaux de ma fenêtre, après quoi j'ai fait des bandes avec ma couverture de laine grossière. Je ne sais vraiment pas comment je me suis tiré d'affaire, sans me rompre bras et jambes.

A leur tour, les organisateurs de la réunion prirent la parole, et, Fritz, dans le nombre. Les allocutions furent pleines d'énergie. Parmi les orateurs un jeune étudiant se distingua. Sa parole enflammée devait laisser pendant longtemps des traces dans les esprits. Plus tard, il devint un vaillant combattant pour les droits et la liberté de la classe ouvrière. Bref, on eût dit que la muse de Freiligrath était redescendue sur la terre. Une épée aux flammes de feu à la main le bonnet phrygien sur ses cheveux flottants au vent, elle entonna l'hymne de la liberté.

Fritz se multiplia ce jour-là. Il parla il chanta, il alla d'un groupe à l'autre, et le courant d'enthousiasme des vaillants champions l'entraîna pour les futurs combats. Il trouva cette fête unique en son genre.

(A suivre.)

Mouvement professionnel

Travers. — Dimanche passé splendide réunion des ouvriers des mines d'asphalte dans la grande salle du château. Tous à peu près y étaient, fort bien disposés pour faire quelque chose.

Après une courte conférence du camarade C. Naine sur l'évolution économique, la lutte de classe et la nécessité de l'organisation, à l'unanimité, il a été décidé de former un syndicat. Un comité provisoire a été nommé pour élaborer des statuts et convoquer à nouveau, puis dans un beau mouvement et dans la hâte de voir la chose lancée, à peu près tous les camarades présents, ont tenu à payer immédiatement un premier mois de cotisation.

Aussitôt l'organisation terminée le syndicat fera des démarches pour entrer dans le Gewerkschaftsbund et dans l'organisation internationale des mineurs.

Le mouvement ouvrier grandit de plus en plus dans notre village, il devient une puissance qui pourra accomplir bientôt, bien des progrès si nous savons marcher bien unis tous, continuant à laisser les questions personnelles de côté et à ne pas perdre de vue l'idéal élevé du socialisme. F.

Le thé est une boisson stimulante et nutritive, un bon thé est une excellente boisson, les théés VIGOR sont les meilleurs, les qualités supérieures se vendent aussi en petits paquets pour être à la portée de toutes les bourses. Pour la vente en gros: A. Naine-Robert, Peseux-Neuchâtel. 2

Chronique Locale

Souscription pour venir en aide à notre ex-imprimeur Marquis condamné par les juges de Porrentruy à une forte amende pour avoir imprimé sur notre

ordre dans La Sentinelle, un article où l'intention de calomnier a été reconnue.

Listes précédentes	Fr. 50.50
Un malade	0.20
Un type qui a la justice dans le nez	0.20
Un juge bourgeois, c'est pire qu'un patron, qu'un officier et un prêtre réunis	0.10
Anonyme de St-Imier	10.—
Total à ce jour	Fr. 61.—

La souscription continue et nous la recommandons chaleureusement à tous les ennemis de l'injustice.

Les sommes les plus minimes sont reçues au bureau de „LA SENTINELLE“ et chez Pierre Nicol fils, à Porrentruy.

Chroniques Jurassiennes

Porrentruy. — (Comm.) — Assemblée générale des ouvriers horlogers le samedi 13 juin 1903, à 8 heures du soir, au local, café du Commerce, 1er étage.

Tractanda :

Perception des cotisations, réception de nouveaux membres, choix de délégués à envoyer au congrès de Granges, rapport de la commission du règlement d'apprentissage, discussion sur la formation de la fédération horlogère suisse, imprévu.

Les caissiers de la caisse de secours mutuels et du syndicat se tiendront à la disposition des sociétaires à partir de 7 1/2 heures.

LE COMITÉ.

Union Ouvrière de Porrentruy et environs. — Demain, dimanche, à 10 1/2 h. du matin, assemblée générale extraordinaire de l'Union ouvrière de Porrentruy et environs, au local, café des Allées.

Tractanda :

Perception des cotisations ;
Rendu compte de la fête du 1er mai ;
Réceptions de nouveaux membres ;
Rapport du citoyen Nicol, député, concernant l'impôt sur le revenu ;
Conférence publique du 28 juin prochain ;
Divers et imprévu.
Tous les citoyens faisant partie de la société sont instamment priés d'assister à l'assemblée.

Y sont cordialement invités tous les citoyens adhérents au programme socialiste.

Le Comité.

(Comm.) — Tous les citoyens victimes de la crise horlogère qui n'ont pas pu s'acquitter de leurs impôts sur le revenu et charges locales sont priés de se rendre au domicile du député ouvrier Nicol chaque jour de la semaine.

Notre camarade fera le nécessaire pour l'exonération des impôts pour tous ceux qui ont été victimes de la crise horlogère.

Le bureau de l'Union ouvrière.

Imp. Faust ZUCKINELLI, Locle.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION & DE PROPAGANDE SOCIALISTE
V. VALLOTON, administrateur.

Dimanche 14 Juin
PHARMACIE D'OFFICE
Pharmacie BOISOT

Adresses utiles

S. BRUNSCHWYLER, Serre, 40
Installation d'eau et Gaz. Toujours un grand choix de Lustres, Potagers et Réchauds en magasin. Devis gratuit sur demande.

CERCLE OUVRIER Serre, 35 a
Ancienne Synagogue. Consommations de premier choix. Excellents vins. Bière de la Brasserie Ulrich. Téléphone.

JEAN WEBER Rue Fritz Courvoisier, 4, La Chaux-de-Fonds. — Denrées coloniales, Vins et Liqueurs, Farines, Sons et Avoines, gros et détail.

WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins et Spiritueux. Farines, Avoines, Merceries, Laines et Cotons.

AMEUBLEMENT & TAPISSERIE Ch. Frey, Industriel, 2. Choix immense de meubles garantis. Spécialité de lits complets de toute confiance.

MAGASIN DU PRINTEMPS J. Matile. Atelier spécial pour vêtements sur mesure. Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants. Rue Léopold-Robert, 40, CHAUX-DE-FONDS

AU GAGNE-PETIT Lainages Soirées E. Meyer & Cie., Rue du Stand, 6. Corsés français, prix de fabrique. — Blancs.

JULES VERTHIER, Rue Neuve, 10
Grand choix de **Chapellerie** en tous genres. — Toujours grand assortiment de **Cravates**.

BRASSERIE DE LA COMÈTE Ulrich Frères. — Bière, façon Munich et Pilsen, en fûts et en bouteilles.

PHARMACIE CENTRALE Charles Béguin, Rue Léopold-Robert, 16, La Chaux-de-Fonds. Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités. — Eaux minérales. — Articles de pansements.

MOKA DES FAMILLES Demandez à vos épiciers la Chicorée **Moka des familles**, la seule garantie pure racine de chicorée. **E. Nicolet & Cie., Fabricants, Genève.**

20 % LIQUIDATION 20 %
Hutmacher-Schalch. Tableaux, Glaces, Encadrements, Papeterie, Maroquinerie, Articles fantaisie.

LIQUIDATION de tous les meubles et fournitures de l'ameublement
E. Hartmann, Balance, 14.

GRAND BAZAR Spécialité d'articles mortuaires en tous genres
spécialité d'articles mortuaires en L. genres. **DU PANIER-FLEURI**

Maladies des organes génitaux

Maladies du bas-ventre, contagion, vices secrets et leurs suites, impuissance, pertes séminales, pollutions, ardeur et rétention d'urine, envies constantes d'uriner, inflammations, affections de la vessie, affaiblissement et irritation des nerfs, etc. Traitement par correspondance sans un dérangement dans la profession. Point de conséquence fâcheuse pour l'organisme. Discrétion absolue. Adresse : **Policlinique privée Glaris, Kirchstrasse 405, Glaris.**

CHAPELLERIE & PARAPLUIES

Rue Neuve 10 **J. Verthier** Rue Neuve 10



Chaux-de-Fonds

CHAPEAUX DE PAILLE

Choix unique

Prix très bas

Se recommande.

Ulcères aux jambes darts, mauvaise haleine

Grâce à votre traitement par correspondance, je suis délivré maintenant des **ulcères aux jambes avec inflammation et enflure**, dont j'ai beaucoup souffert, ainsi que de **darts humides** et de **mauvaise haleine**. J'ai pu reprendre mon travail et ne veux pas tarder plus longtemps à vous remercier sincèrement de toute la peine que vous avez prise pour me guérir. Si jamais je retombais malade, soyez persuadé que je ne m'adresserai à personne qu'à vous. Langenstein près Diefurt, Toggenburg, le 9 décembre 1900. Edouard Scheuchzer. La signature d'Edouard Scheuchzer écrite par son ordre par sa fille Louise est attestée par Joseph Rutz, syndic de Bütschwil, Ct. St. Gall, le 9 décembre 1900. Adresse : **Policlinique privée Glaris, Kirchstrasse, 405, Glaris.**

CHAPELLERIE EDELWEIS

M^{me} DUBOIS

81, Rue de la Serre, 81.

Chapeaux pour **MESSEURS CADETS ENFANTS**

depuis 95 ct.

Beau et grand choix de

CRAVATTES, CASQUETTES

Se recommande.

N'ACHETEZ PAS DE CHAUSSURES avant d'avoir consulté le grand catalogue illustré, avec plus de 200 gravures de la maison d'envois

Guillaume Graeb à Zurich
Trittligasse, 4

Le catalogue sera expédié sur demande gratis et franco.

J'expédie contre remboursement

Souliers pour filles et garçons,

très forts, N° 26-29 à fr. 3.50

N° 30-35 à fr. 4.50

Bottes en feutre pour dames, semelles en feutre et en cuir à fr. 3.—

Pantoufles en canevas pour dames à fr. 1.90

Souliers à lacer pour dames, très forts à fr. 5.50

Les mêmes, plus élégants, avec bouts à fr. 6.40

Bottines à lacer pour hommes, très fortes à fr. 7.90

Les mêmes, avec bouts, élégantes à fr. 8.25

Souliers pour ouvriers, à fr. 5.90

Echange de ce qui ne convient pas. — Rien que la marchandise garantie solide. — Service rigoureusement réel.

La maison existe depuis 22 ans.

Appareils de Photographie

Élegants, solides, garantis

UNE ANNÉE DE CRÉDIT

Vente par acomptes et au comptant

PLAQUES, PAPIERS, PRODUITS

Comptoir, 6, Terreaux, 6, Neuchâtel.

Mme C. FISCHER, à Zurich, rue du Théâtre 20, envoie franco et sous pli, contre 30 cent. en timbres, sa brochure, traitant de la

CHUTE DES CHEVEUX et du grisonnement prématuré, de leurs causes en général et des moyens d'y remédier.

Maison fondée en 1860

J.-E. BEAUJON

Cave, 9 rue Neuve 9

Paniers assortis

Neuchâtel blancs et rouges. — Mâcon. — Beaujolais. — Bourgogne. — Bordeaux, etc., etc. Grande crûs.

Champagnes : Mauler, Bouvier, Strub, Moët, Louis Rœderer.

Liqueurs, Huile d'olive

A VENDRE

pour cause de décès 2 beaux et bons potagers et une machine à coudre, prix raisonnable.

S'adresser chez M. FRITZ MEYER, propriétaire, Numa Droz, 6a.

A LOUER

pour le 30 avril 1904.

Jolis appartements de 3 et 4 pièces, corridor, chambre de bains, bien exposés au soleil, cour, jardin d'agrément. Eau, gaz et buanderie. Prix modérés. — S'adresser rue du la Serre, 98 bis, au bureau F. Flückiger.

A VENDRE

portes en fer à 2 battants 1.20/2.00. Offres à adresser à la Direction des Travaux publics.

APPRENTI

On désire placer un jeune homme de 15 ans, intelligent, pour lui apprendre les démontages-remontages. Apprentissage sérieux. — Prière de s'adresser à M. Gottfr. Fehlmann, Tuilerie 32, Chaux-de-Fonds.

EN VENTE

au Bureau de La Sentinelle

La lutte des classes 0. fr. 10.

Surproduction et chômage 0. fr. 10

Vers le collectivisme 0. fr. 05

Commentaire du manifeste communiste, Ch. Adler, fr. 1

Opinions sociales, Anatole France 2 brochures, fr. 1

Carnet du soldat, Tolstoï, fr. 0.50

Le manifeste communiste, Marx et Engels, fr. 1.—

Aux jeunes gens, Kropotkine, fr. 0.10

Le premier mai, Ed. de Amicis, fr. 0.10

Le collectivisme et l'évolution industrielle, E. Vandervelde, fr. 1.50

Pour cause de cessation de commerce

LIQUIDATION COMPLÈTE

GLACES

TABLEAUX

GRAVURES

ENCADREMENTS

de tous les articles en magasin

HUTMACHER-SCHALCH

Tous les articles sont de première fraîcheur marqués en chiffres connus et seront cédés avec un

Rabais de 20 %

ALBUMS

MAROQUINERIE

PAPETERIES

REGISTRE

Rue Neuve, 9

La Chaux-de-Fonds

Commune de La Chaux-de-Fonds

Assemblée des Ressortissants des Communes neuchâtelaises

Le Conseil Communal de La Chaux-de-Fonds, vu les articles 18, 20, 41 et 42 de la Loi sur les Communes ;

Arrête :

Article premier. — L'assemblée des Ressortissants est convoquée pour le **Samedi 13 juin 1903**, à 6 heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Tribunal, avec l'ordre du jour suivant :

1. Maintien ou suppression du Conseil de surveillance du fonds des ressortissants ;
2. Eventuellement élection du Conseil de surveillance du fonds des ressortissants.

Article 2. Pourront prendre part à cette assemblée : Tous les électeurs communaux neuchâtelais (ressortissants de la Commune de La Chaux-de-Fonds ou d'autres communes du canton) domiciliés depuis trois mois dans le ressort communal.

Ne sont électeurs ni éligibles :

1. Ceux qui ont été condamnés pour banqueroute simple ou frauduleuse ;
2. Les interdits.
3. Ceux qui sont sous le poids d'une sentence infamante.
4. Ceux que les tribunaux ont condamnés à la privation temporaire des droits civiques pendant la durée de la peine.
5. Les contribuables qui n'ont pas payé les impositions de deux années échues après la promulgation de la Loi sur les communes.

Chaque électeur devra présenter sa carte à l'entrée de l'assemblée.

Article 3. — Les citoyens porteurs de leur carte civique et remplissant les conditions de l'article 2 du présent arrêté, peuvent prendre part à la dite assemblée (art. 20 de la Loi sur les Communes).

La porte sera fermée à six heures un quart et dès lors, aucun électeur ne pourra plus être introduit.

Article 4. — L'élection du Conseil de surveillance sera faite au scrutin secret au moyen d'un bulletin portant le sceau de la Commune.

Article 5. Le dépouillement du scrutin sera fait immédiatement après l'assemblée par le bureau qui est composé des citoyens :

Mosimann, Paul, Président du Conseil communal.
Wuilleumier, Charles, vice-président du Conseil comm.
Tissot, Edouard, secrétaire du Conseil communal.
Auguste Jaquet, Ch.-Ed. Gallandre, Paul Montandon,
Constant Girard-Gallet, Ch. Robert-Gonin, Gustave Douillet, Georges Favre, Adamir Sandoz, Marcel Grellet.

MAGASIN DE L'OUEST

Rue du Parc, 31 LOUIS BANDELIER Chaux-de-Fonds

Reçu l'assortiment des

CONFECTIONS D'ÉTÉ

Nouveautés pour Robes
Tissus en tous genres Jaquettes, Collets, etc.

COMPLETS POUR MESSIEURS ET JEUNES GENS

Prix très avantageux. MAISON DE CONFIANCE. Prix très avantageux.

Incontinence d'urine

Si je n'ai pas écrit plus tôt, c'est qu'avant tout je désirais voir si le résultat obtenu par votre traitement par correspondance était bien définitif. Je craignais toujours une rechute, mais elle ne s'est heureusement pas produite et je suis heureuse, messieurs, de pouvoir vous annoncer la guérison de mes fillettes, âgées de 6 à 10 ans ; elles ne mouillent plus leur lit. Je vous remercie de vos soins de tout l'intérêt que vous m'avez témoigné. Biolley Orjullaz s. Echallens, Vaud, le 23 mai 1901. Mme Lydie Thélin. Le soussigné atteste la vérité de la signature ci-dessus, Biolley-Orjullaz, le 23 mai 1901. Ele Dory, secrétaire municipal. Adresse : Polyclinique privée Glaris, Kirchstrasse 405, Glaris.

Un ennemi

de tout ce qui est sale

et

un ami

de toute ménagère, voilà ce qu'est depuis des années et dans des milliers de maisons

Le

SAVON SUNLIGHT.

Propreté, commodité, épargne de temps, de peine et d'argent, tels sont les avantages découlant de l'emploi de ce savon, qui est préparé avec le plus grand soin et au moyen des matières les plus pures.

Le **Savon Sunlight**

apporte un rayon de soleil

dans tous les foyers.

Vins et Spiritueux

en gros

PAUL PEYTRÉQUIN

Bureaux, rue Neuve 9

Téléphone Caves et Entrepôts rue de la Serre 92-94

Spécialité de Malaga et Vin de table. — Vins français en fûts et en bouteilles. — Assortiment de Liqueurs fines. Neuchâtel blanc 1902 extra, 1er choix.

Echantillons à disposition.

Se recommande,

PAUL PEYTRÉQUIN

Pour trouver rapidement une place en Suisse ou à l'Étranger, Pour vendre commerces, industries, propriétés, immeubles, etc. Pour trouver associés ou commanditaires. Joindre timbre pour réponse. Adressez-vous à l'Union des Bureaux de Publicité. Numa-Droz, 115, CHAUX-DE-FONDS

COMBUSTIBLES

J. KUNZ-KRENTEL

Temple-Allemand 13.

Chantier : Doubs 19.

Sapin très sec, 1 fr. 10 et 1 fr. 20. — Déchets de bois, 3 fr. 50 les 100 kg. — Foyard, 1 fr. 20 et 1 fr. 30. — Tourbe, Anthracite belge. — Briquettes 1re marque. — Houille. — Coke. — Charbon foyard. — Sciure.

Téléphone 975.

Téléphone 975.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Gust. KIEFER

rue du Progrès 88.

Bœuf, Veau, Mouton, Porc

Première qualité, aux prix du jour

CHARCUTERIE FINE ASSORTIE

Conserves alimentaires, haricots.

petits pois, sardines, thon, etc. — Prix très avantageux.

Téléphone

Dimanche soir, ouvert depuis 5 1/2 heures.

Les commandes peuvent être données à la Succursale rue Daniel-Jean-Richard 19. — On porte à domicile.

Se recommande à son ancienne et bonne clientèle, ainsi qu'au public en général.